



PROGRAMME
DE RECHERCHE
AGROÉCOLOGIE
ET NUMÉRIQUE

Guide de la Valorisation

1. **Introduction**
2. **Chapitre 1 : Pourquoi Valoriser ?**
3. **Chapitre 2 : Qu'est-ce que je peux valoriser ?**
4. **Chapitre 3 : Comment valoriser mes résultats et qui peut m'accompagner ?**
5. **Chapitre 4 : FAQ**
6. **Ressources et contacts**

Pourquoi ce guide ?

Dans le cadre du PEPR, la valorisation des résultats de la recherche constitue un levier stratégique majeur. Elle prend tout son sens au regard des enjeux cruciaux liés à la transition agroécologique, au changement climatique et à la résilience alimentaire.

Ce **petit guide de la valorisation** a pour ambition d'offrir un **premier aperçu des démarches, outils et interlocuteurs** mobilisables pour faire émerger, structurer et aboutir des actions de valorisation autour des résultats scientifiques issus des projets soutenus.

Il vise à :

- **fournir des repères clairs** sur ce qu'est (et n'est pas) la valorisation,
- **donner des pistes concrètes** pour amorcer une réflexion ou initier une démarche,
- **faciliter l'identification des bons contacts** pour aller plus loin.

Ce guide est **évolutif** : il pourra s'enrichir au fil des retours, des besoins exprimés et des exemples concrets issus des projets du PEPR.



Des questions, une envie d'aller plus loin ? N'hésitez pas à **contacter les personnes référentes** pour en discuter, approfondir certains aspects ou envisager un accompagnement adapté. Au sein de l'équipe pilotage du PEPR, votre interlocutrice et relai dédiée **Clara Bleuven, chargée de valorisation et d'innovation pour les PEPR Agroécologie et Numérique et Sélection Végétale Avancée** : clara.bleuven@inrae.fr

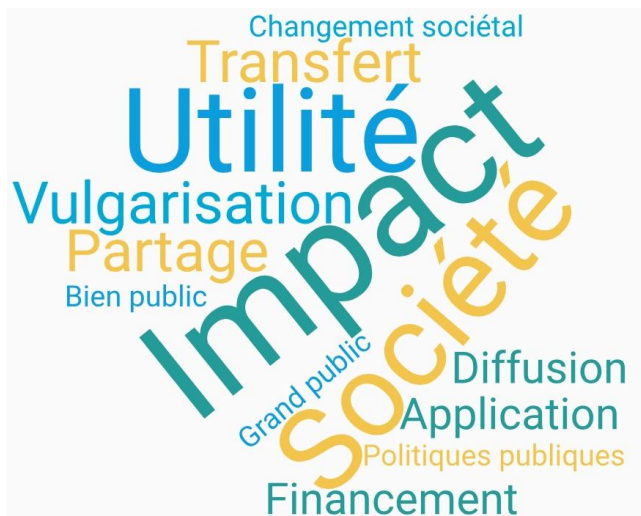


Chapitre 1 : Pourquoi valoriser ?

Qu'est ce que la valorisation de la recherche ?

Politique nationale de la recherche

- Accroître les connaissances
- Partager la culture scientifique, technique et industrielle
- **Valoriser les résultats de la recherche au service de la société**



La valorisation de la recherche correspond à l'ensemble des moyens qui permettent le transfert de savoirs en produits ou service à destination d'un marché.

Différentes modalités existent, comme l'octroi de licence, la recherche partenariale public-privé, la création de startup.

La valorisation peut avoir des fins économiques mais permet également d'augmenter la visibilité et l'impact de la recherche publique.



Ne pas confondre valorisation économique telle que discutée dans ce guide **et valorisation scientifique** : la diffusion des résultats de recherche par des publications et communications scientifiques

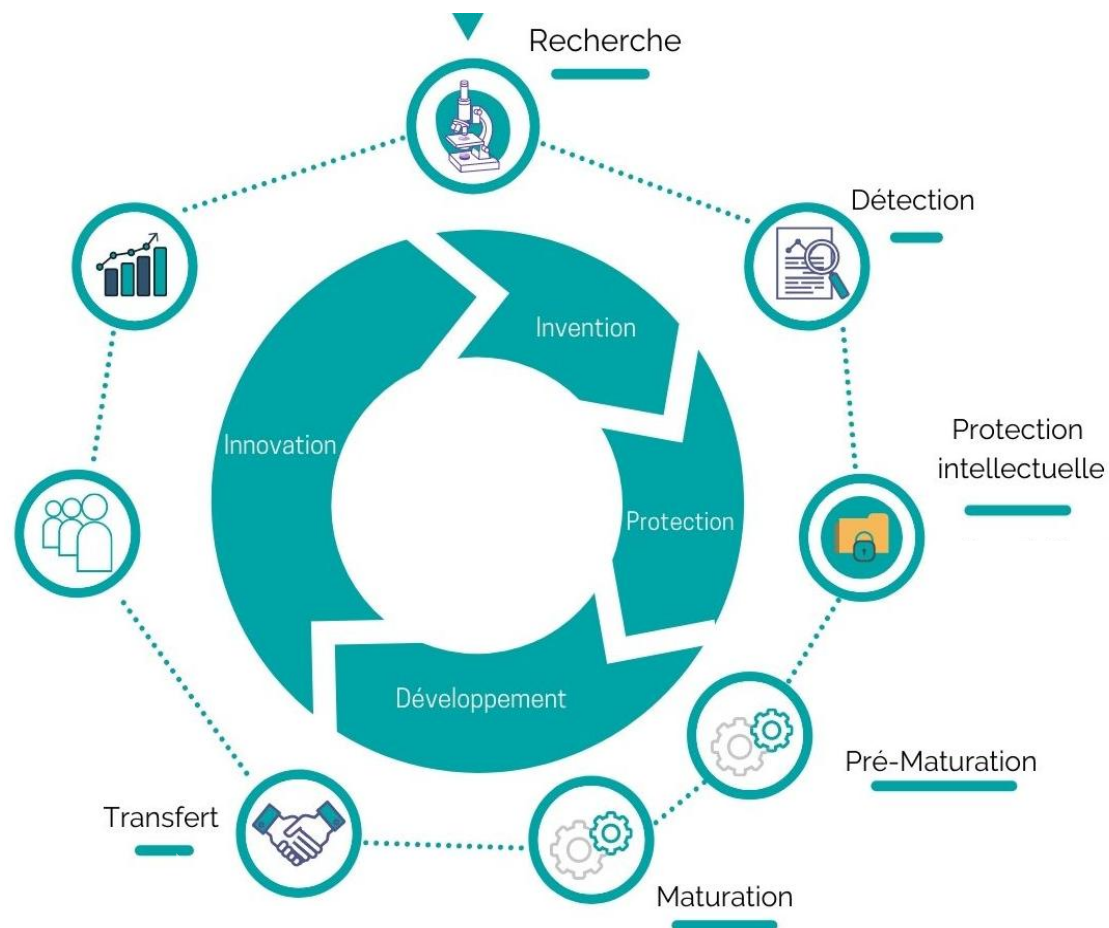
Et concrètement ?

L'invention, la protection, le développement et l'innovation

La valorisation passe par la détection et la déclaration d'un résultat potentiellement innovant.

Grâce à des experts-métiers, la **stratégie de protection et de valorisation** est proposée aux auteurs selon plusieurs modalités :

- Processus de **protection intellectuelle** (brevet, COV)
- Projet de **pré-maturation ou de maturation**
- **Transfert** via un octroi de licence ou la création d'une entreprise



Quel intérêt à valoriser mes résultats de recherche ?



Générer de l'impact

La valorisation permet de **transformer des résultats en solutions concrètes** : innovations technologiques, nouvelles pratiques agricoles, outils numériques... Les avancées scientifiques peuvent trouver une application dans la société, au bénéfice des citoyens, des entreprises et des politiques publiques.



Faire rayonner la recherche

Licences, brevets, startups ... ces initiatives **renforcent la visibilité des équipes de recherche et des organismes** de recherche, en montrant que la science contribue activement aux défis sociétaux. Cela peut aussi ouvrir **la porte à de nouvelles collaborations industrielles et académiques**, en France et à l'international.



Reconnaissance et de financement

Les chercheurs à l'origine d'une innovation brevetée bénéficient d'une **reconnaissance officielle** en tant qu'inventeurs, avec la possibilité de percevoir des **primes d'intéressement** si l'invention est exploitée.

Au-delà de cette reconnaissance individuelle, la valorisation permet aussi de **soutenir la recherche** : les partenariats industriels, les licences et autres financements générés offrent des ressources financières supplémentaires aux établissements.



Valorisation et publications ne sont pas incompatibles. Il est possible de **garantir la protection des résultats tout en poursuivant la diffusion scientifique.** Des stratégies adaptées permettent d'équilibrer ces deux objectifs.

Invention ou Innovation : de l'idée à l'impact !

La valorisation permet de donner aux inventions et innovations les outils pour les protéger et leur offrir une valeur ajoutée.

Invention

L'invention est la **conception d'une idée nouvelle** aboutissant à un produit, un procédé ou une méthode inédite. Elle repose sur une démarche créative et scientifique visant à résoudre un problème ou à explorer un champ de connaissances.

Une invention peut être novatrice ou représenter une avancée significative par rapport à l'existant.

Toutefois, **une invention ne se traduit pas automatiquement par une mise en application** ou une adoption à grande échelle.

Innovation

Une innovation, selon le Manuel d'Oslo édité par l'OCDE (2018), désigne un produit, un service ou un processus **nouveau ou amélioré, se distinguant sensiblement des solutions existantes**, et qui est soit mis en œuvre par une organisation, soit proposé à des utilisateurs potentiels.

À la différence de l'invention, l'innovation implique une adoption concrète par un marché, une organisation ou une communauté d'utilisateurs.

En outre, l'innovation ne se limite pas à la création ex nihilo d'un nouvel objet, mais peut également résulter de l'amélioration d'une solution existante, en y apportant de nouvelles fonctionnalités ou une performance accrue.



Chapitre 2 : Qu'est-ce que je peux valoriser ?

Qu'est ce qu'un résultat valorisable ?

Tout résultat ou invention scientifique peut être valorisable : peut avoir un impact sociétal, social, économique et/ou solidaire.

- Peut être **utile**
- Peut répondre à un **besoin** ou une demande
- Peut déboucher sur une **application**
- Peut apporter un **service**
- Peut avoir un **impact** à court, moyen ou long terme

Pour toute la société :

Entreprises
Association
ONG
Agriculteurs
Citoyens
Etc..

Tout résultat ou invention :

Produit
Procédé
Technique
Logiciel/Algorithme
Méthode d'analyse
Base de données
Savoir-faire
Matériel biologique
Etc....



Chapitre 3 : Comment valoriser mes résultats et qui peut m'accompagner ?



J'ai une idée ou un résultat qui me semble innovant et protégeable

Je remplis une déclaration d'invention selon le processus mis en place par mon établissement

C'est quoi ?

Une **déclaration d'invention** est un document visant à communiquer à l'employeur les informations essentielles sur l'invention.

Pourquoi ?

C'est une **obligation légale** mais également un **outil important pour définir et mettre en œuvre une stratégie de protection et de valorisation** des résultats (cf [art. R611-1 Code de la propriété intellectuelle](#) « *Le fonctionnaire ou agent public auteur d'une invention en fait immédiatement la déclaration à l'autorité habilitée par la personne publique dont il relève* »).

Quand ?

Avant toute divulgation ! Lors de la préparation d'une publication ou d'une communication par exemple.

Comment ?

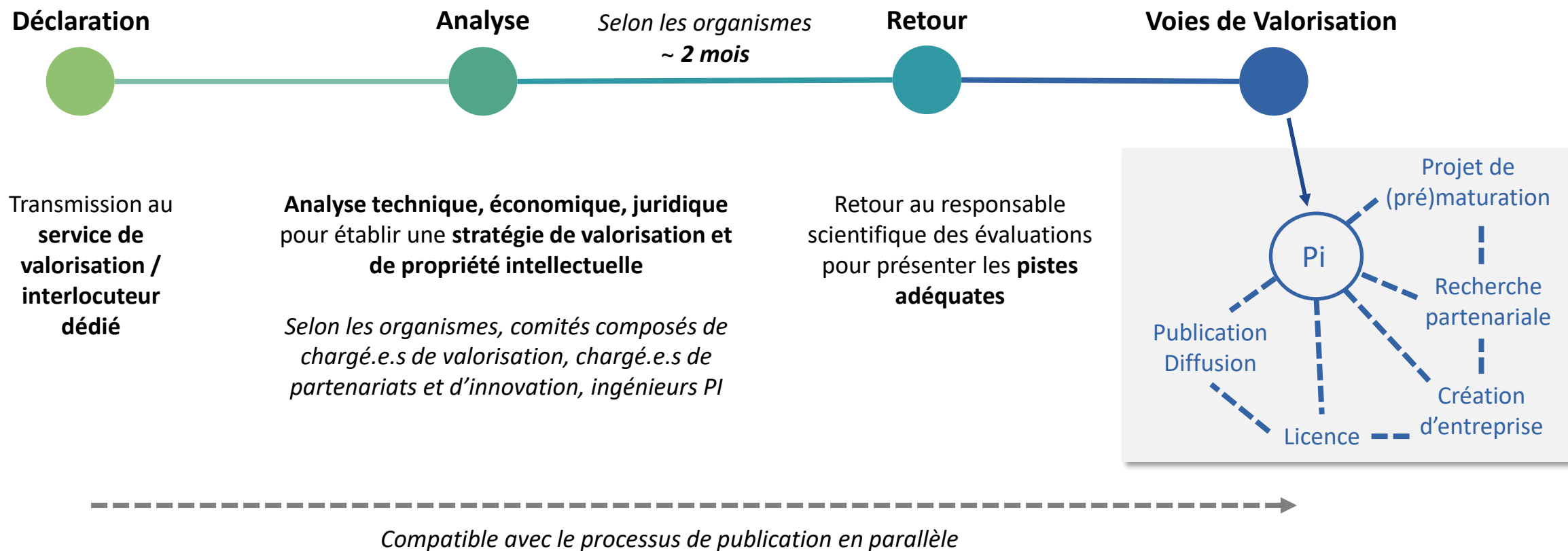
Compléter le formulaire type proposé par votre organisme de valorisation (INRAE, CNRS Innovation, SATT, etc...) en appui avec vos interlocuteurs valorisation. Cette déclaration contient les parties types suivantes :

- Identification des inventeurs/auteurs
- Description des résultats : contexte des travaux, financements, description détaillée des résultats, avantages par rapport à l'état de l'art antérieur
- Evaluation de la valorisation : potentiel brevetable, partenaires intéressés, projets de transfert etc..



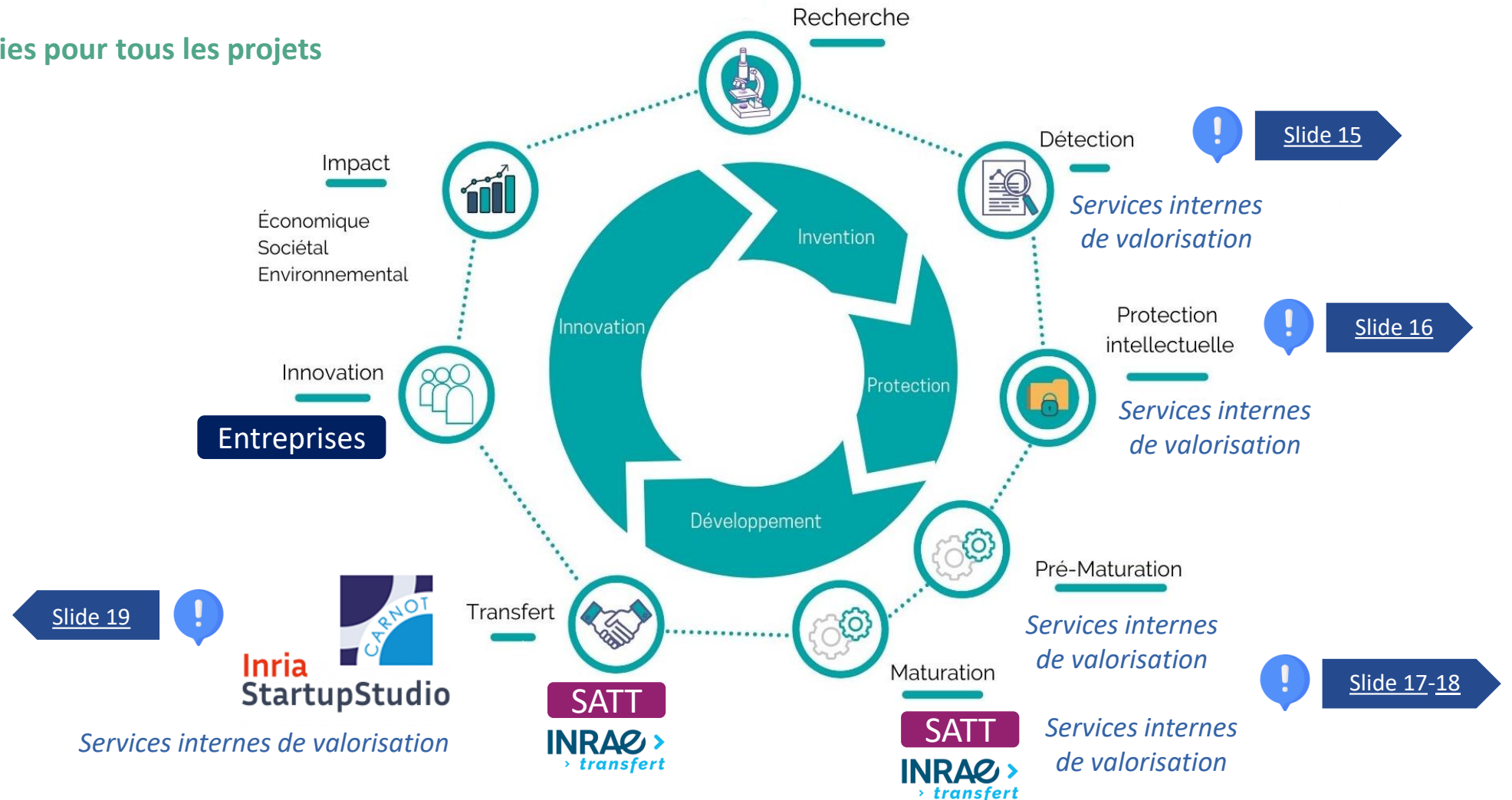
Et après la déclaration ?

La stratégie de protection et de valorisation

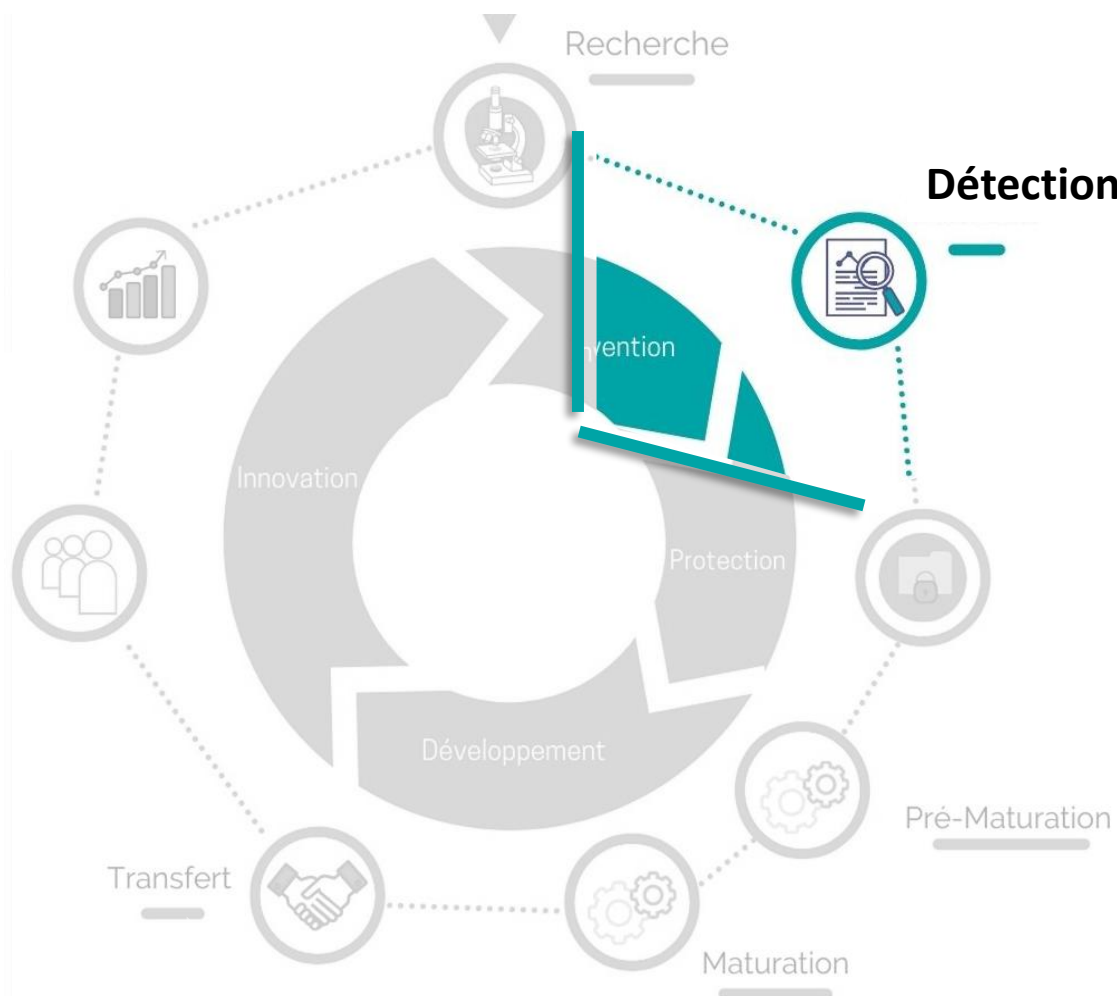


Le cercle de la valorisation et les acteurs autour du PEPR

Des étapes et des voies pour tous les projets



La détection de résultats innovants consiste à repérer, au sein des travaux de recherche, des résultats originaux pouvant faire l'objet d'une protection ou d'une valorisation. Lorsqu'un tel résultat est identifié, la déclaration d'invention formalise cette découverte auprès de l'établissement, afin d'évaluer son potentiel, organiser sa protection (par exemple par un brevet) et préparer sa valorisation.



Qui ?



*Services de valorisation
internes ou mandataires*

- Chargé.e de partenariat et d'innovation
- Chargé.es de valorisation
- Chargé.es d'innovation PUI
- Etc..

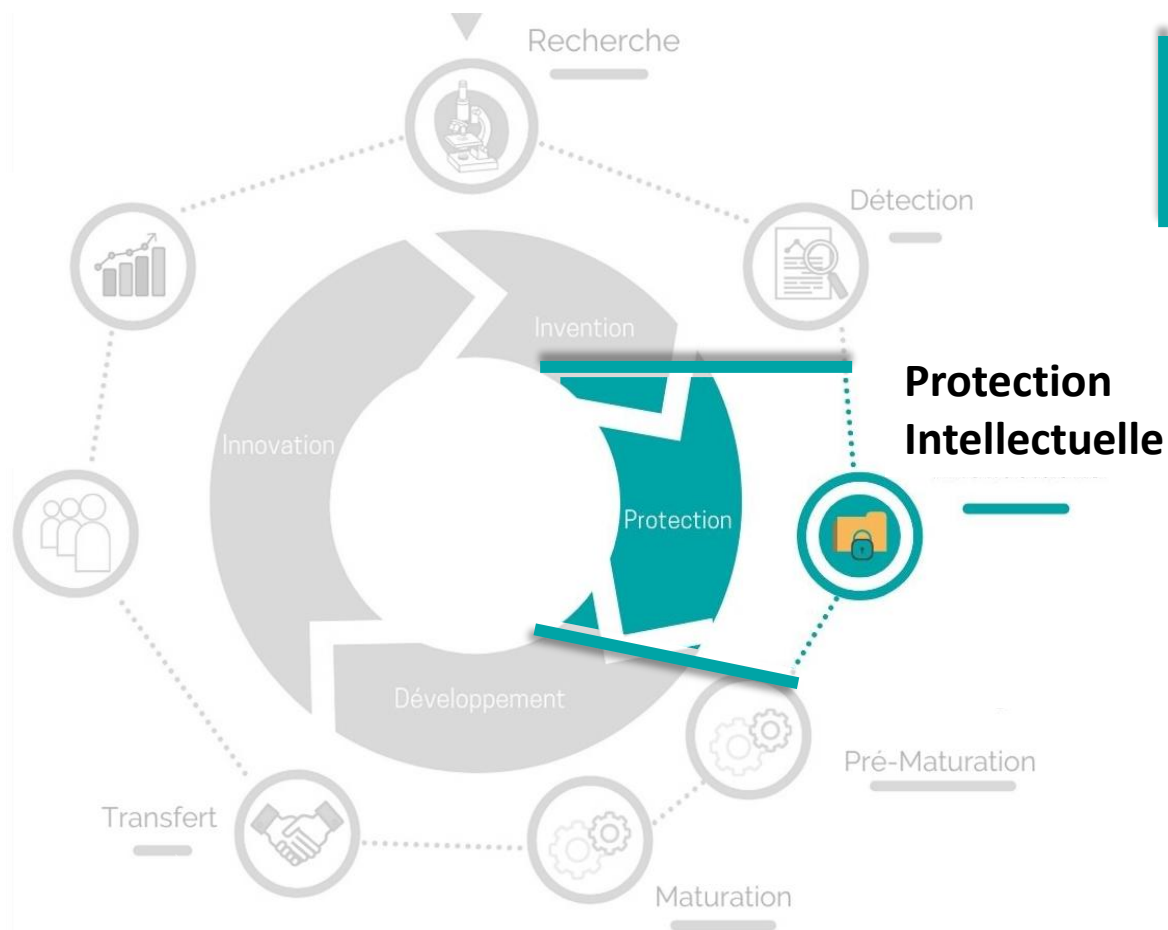
Quoi ?



Conseil et orientation
concernant votre invention,
quel que soit son niveau de
maturité.

Appui pour la rédaction de la
déclaration d'invention.

Sensibilisation et formation
sur les enjeux de la
valorisation et protection
intellectuelle



La **propriété intellectuelle (PI)** désigne les droits qui protègent concrètement les inventions, les innovations, les créations ou les savoir-faire issus de la recherche, afin d'en garantir l'usage, la reconnaissance et la valorisation.

Qui ?



*Services de valorisation
internes ou mandataires*

Ingénieur.e PI

Quoi ?

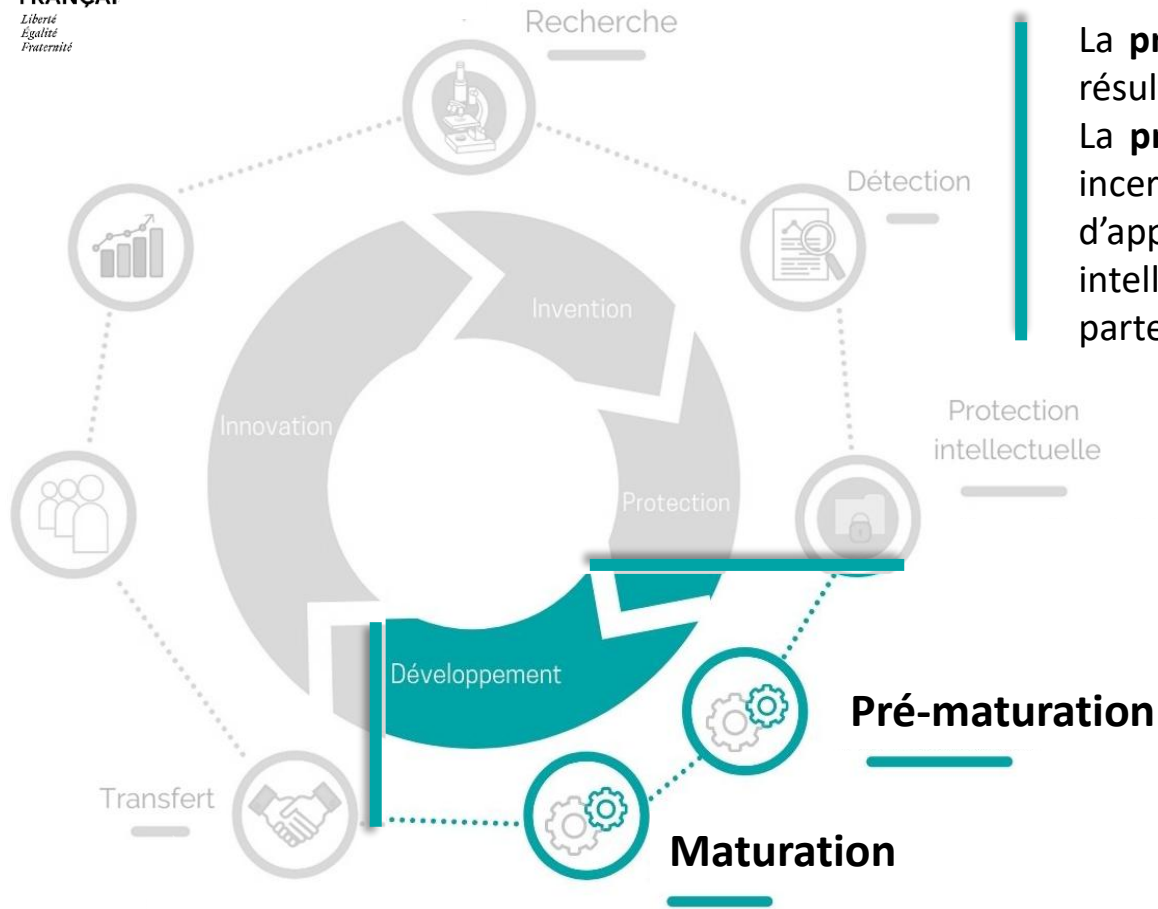


Recherche d'antériorité

**Identification de la
protection la plus adéquate.**



La **PI est pleinement compatible avec les principes de science ouverte** : une gestion rigoureuse — incluant la qualification des résultats, la confidentialité temporaire, la traçabilité et la contractualisation — permet de **concilier partage des connaissances et préservation des droits**, au service de l'intérêt général.



La **prématuration** et la **maturation** sont des étapes clés pour transformer un résultat de recherche en innovation valorisable.

La **prématuration** consolide un résultat de recherche en levant les premières incertitudes scientifiques ou techniques pour confirmer son potentiel d'application. La **maturation** poursuit ce travail pour sécuriser la propriété intellectuelle, valider la preuve de concept et préparer le transfert vers des partenaires ou le marché.

Comment ?



Consortiums
ASTRAGAL
BIOSCALE

Appels à Projets
Pré-maturation internes
(INRAE, PUI, etc..)

Qui ?



*Services de valorisation
internes ou mandataires*

INRAE >
> *transfert*

SATT

Quoi ?



Financement

Montage et gestion de projet

Appui sur les aspect
marketing, juridique et
réglementation

Suivi de projet

Qu'est ce qu'un projet de pré-maturation et de maturation ?

Pré-maturation

Accompagnement d'un projet de recherche avec potentiel de transfert, pour **explorer et structurer le potentiel d'une innovation**.

Portée par le laboratoire, avec l'appui d'un service de valorisation.

Sert de **tremplin vers la maturation**, mais sans viser encore une application concrète validée.



- Développer une **PoC expérimentale**
- Identifier les **domaines applicatifs potentiels**
- Identifier ou renforcer la **protection intellectuelle**
- Evaluer la **faisabilité technico-économique**

TRL 1-2



TRL 3-4

Maturation

Phase de **consolidation technico-économique** pour préparer le **transfert d'un résultat scientifique innovant** vers un acteur socio-économique, sur des applications ciblées.

Accompagnée par une SATT ou structure spécialisée.

Débouche sur un transfert ou une création d'entreprise.



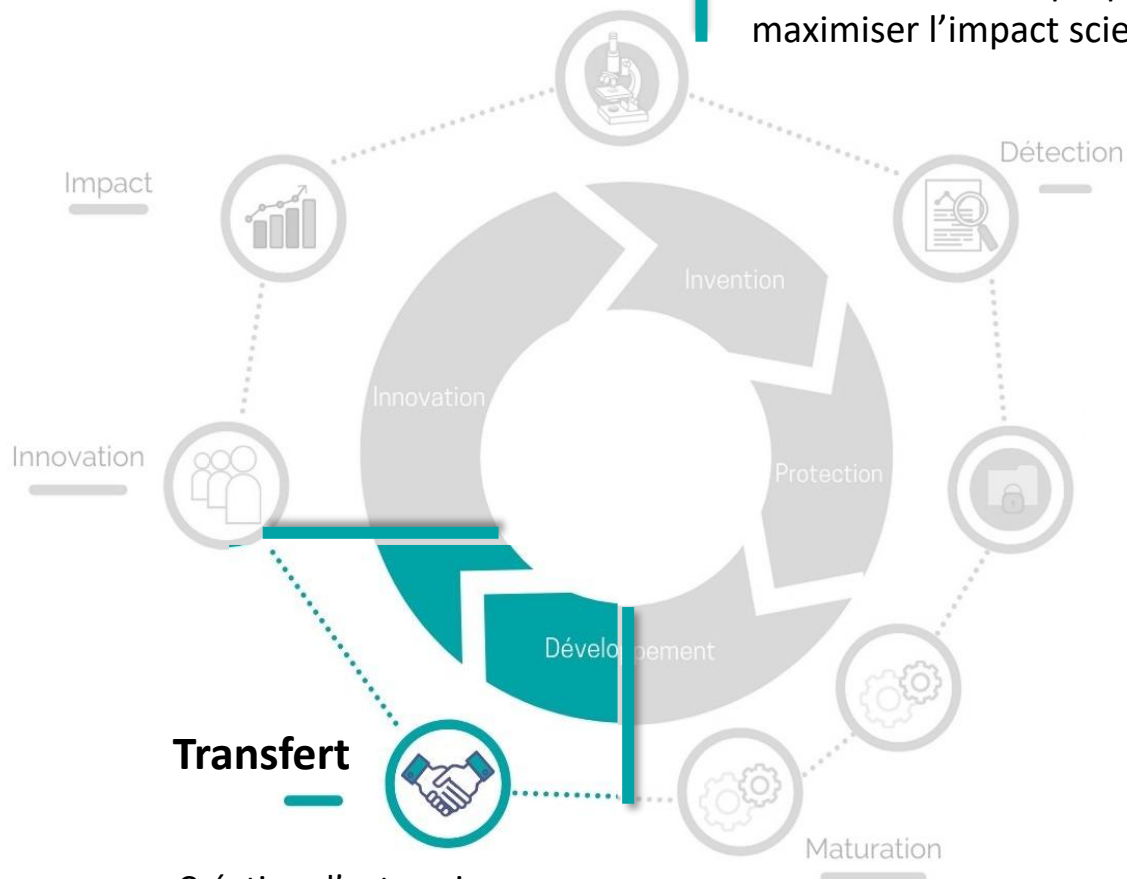
- Valider l'usage via un **démonstrateur** testé en conditions réelles
- Démontrer l'**intérêt technique et marché** de l'innovation
- Adapter la **propriété intellectuelle** et anticiper la **réglementation**

TRL 3-4



TRL 6-7

Le **transfert** est l'étape finale du processus de valorisation, par laquelle un résultat de recherche est transmis à un acteur socio-économique en vue de son exploitation. Il peut se formaliser par un contrat de licence, de cession ou par la création d'une start-up. Cette étape intervient après la sécurisation de la propriété intellectuelle et le développement d'une preuve de concept, afin de maximiser l'impact scientifique, économique ou sociétal de l'innovation.



Création d'entreprise
Licence
Contrat de recherche

Qui ?



Services de valorisation
internes ou mandataires

INRAE >
> transfert

SATT



Inria
StartupStudio

Quoi ?



Négociation et
contractualisation :
licensing, cession,
exploitation, collaboration

Accompagnement création
d'entreprise

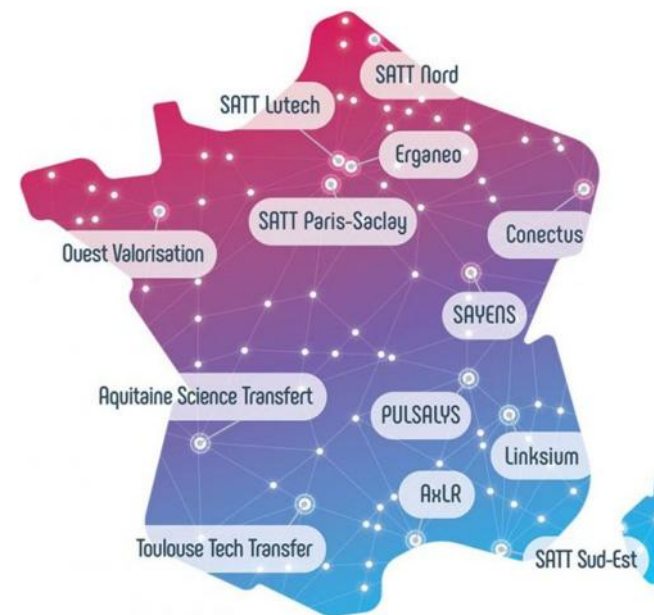
Qu'est ce qu'une SATT ?

Les SATT (Société d'Accélération du transfert de Technologie) assurent le relais entre les laboratoires de recherche et les entreprises et financent les phases de maturation des projets et de preuve de concept.

- Une SATT est une **filiale** créée par 1 ou plusieurs établissements (université et organismes de recherche)
- **13 SATT** couvrant le territoire métropolitain
- Les SATT travaillent en lien direct avec les cellules de valorisation des universités (dont les Pôles Universitaires d'Innovation) et des EPST (dont INRAE, Inria, CNRS, IRD)



Détecter les innovations issues des laboratoires publics
Financer la **maturation technologique** des résultats de recherche
Protéger les inventions (brevets, logiciels...)
Transférer les technologies vers les entreprises ou via la création de startups



Réseau SATT

Chapitre 4 : FAQ

Cette FAQ a été initiée suite aux Journées scientifiques 2025 du PEPR Agroécologie et Numérique, où les échanges ont mis en évidence un intérêt fort pour la valorisation des résultats de recherche avec un besoin d'information. Construite à partir des questions collectées, elle a vocation à s'enrichir progressivement.



Valorisation des logiciels et outils numériques issus de la recherche

Comment concilier protection du savoir-faire et utilisation de licences libres pour les logiciels scientifiques ?

Les **logiciels libres** permettent un **partage des développements** entre la **recherche** et les **entreprises**, créant un modèle gagnant-gagnant. Toutefois, leur complexité technique et thématique implique un savoir-faire spécifique pour les utiliser pleinement. Cela permet à certaines entreprises d'offrir une expertise complémentaire sans pour autant bloquer leur accessibilité.

Comment favoriser l'adoption des logiciels issus de la recherche, notamment lorsqu'ils sont libres mais complexes à utiliser ?

La **diffusion d'un logiciel** passe par une **documentation adaptée** et une **conception pensée pour les utilisateurs finaux**. Un logiciel libre mais complexe peut limiter son adoption s'il ne bénéficie pas d'un accompagnement ou d'une interface accessible. La valorisation repose ainsi sur une diffusion progressive, l'implication d'experts et une simplification des outils pour les rendre plus compréhensibles aux non-spécialistes.



Transformation d'un résultat de recherche en outil utilisable et modèle économique associé

Quelles sont les étapes de la transformation d'un résultat de recherche en outil utilisable, type outil d'aide à la décision ?

Entre un modèle scientifique et une application terrain, plusieurs étapes sont généralement nécessaires : validation scientifique, mise en production, fiabilisation, identification des utilisateurs cibles et création d'un modèle économique viable. Ce processus peut prendre plusieurs années selon les projets et produits développés, et nécessiter de nombreuses compétences/expertises souvent externes.

Pourquoi et comment assurer un modèle économique viable pour un projet de valorisation ?

L'identification d'un modèle économique est essentielle pour garantir l'impact et la pérennité des outils. Il s'agit de déterminer qui financera leur maintenance et leur évolution, en tenant compte des clients cibles et des intermédiaires. Les études de marché permettent d'identifier les besoins réels des secteurs et d'ajuster le positionnement des projets. Il peut arriver qu'un secteur soit saturé ou trop exigeant, auquel cas il est pertinent d'explorer d'autres opportunités.



Positionnement stratégique et impact de la valorisation

L'innovation ne doit-elle pas rester une opportunité et non un but de la recherche publique ?

Dans le cadre de la recherche publique, **l'innovation ne constitue pas une unique finalité**. En effet, la recherche publique se distingue de la R&D privée par une liberté d'investigation, qui permet d'aborder des questions fondamentales ou émergentes sans impératif d'application, voire de rentabilité à court terme.

La valorisation est un levier permettant d'amplifier l'impact de certains résultats. A noter que la valorisation ne passe pas uniquement par la propriété intellectuelle ou la création de startups. En effet, les collaborations public-privé et la mise à disposition d'expertises et de compétences sont également des formes de valorisation qui contribuent à générer de la valeur et un impact socio-économique.

L'innovation ne doit pas être perçue comme une contrainte imposée à la recherche, mais comme **une opportunité à saisir lorsque les conditions sont favorables**. Elle permet non seulement de **répondre aux enjeux sociétaux, mais aussi de générer de la valeur économique**, facteur clé d'attractivité pour les investisseurs et levier de développement pour de nouveaux projets appliqués. Le transfert des avancées scientifiques vers des solutions concrètes peut ainsi favoriser l'émergence de nouveaux marchés, renforcer la compétitivité industrielle et participer à la souveraineté technologique. Qu'il s'agisse de la création d'entreprises innovantes ou de partenariats stratégiques, cette dynamique accompagne le développement de filières clés, la création d'emplois qualifiés et le rayonnement des territoires.



Engagement et accompagnement à la valorisation

Quel est le rôle des employés d'institutions publiques (chercheurs, ingénieurs, techniciens...) dans la valorisation ?

Leur expertise et leurs travaux sont au cœur des résultats potentiellement valorisables, et ils sont appuyés par les structures d'accompagnement, comme les services de valorisation des organismes de recherche ou les SATT qui facilitent l'identification des opportunités et le parcours de valorisation.

Quels sont les dispositifs d'accompagnement pour les personnes souhaitant valoriser leurs travaux ?

Lorsque qu'un résultat ou un projet est identifié comme ayant un potentiel valorisable, il est indiqué de se tourner vers le service de valorisation associé à l'unité.

Les services de valorisation internes, comme les Chargé-es de partenariat et d'innovation d'INRAE, les Chargés de Valorisation d'Inrae transfert, les Chargé-es d'Innovation – PUI, ou les services gestionnaires tels que CNRS Innovation et les SATT, ou encore le programme Inria Startup Studio, accompagnent les projets grâce à leurs expert-es métier sur toute la chaîne de l'innovation : depuis la détection des résultats valorisables, l'analyse d'antériorité, l'étude technico-économique, la protection intellectuelle, la négociation de contrats de recherche partenariale, jusqu'au montage de projets de (pré-)maturation, etc.



PROGRAMME
DE RECHERCHE
AGROÉCOLOGIE
ET NUMÉRIQUE

Agroécologie et Numérique

Retrouvez toutes nos actualités

pepr-agroeconum.fr



Contactez-nous



equipe@pepr-agroeconum.fr

